

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2011

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

**Durée de l'épreuve : 4 heures
Coefficient 7**

Obligatoire

L'usage des calculatrices est strictement interdit.

Avant de composer, le candidat s'assurera que le sujet comporte bien 9 pages numérotées de 1 à 9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

11ECESOIN1

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment le progrès technique affecte-t-il l'emploi ?

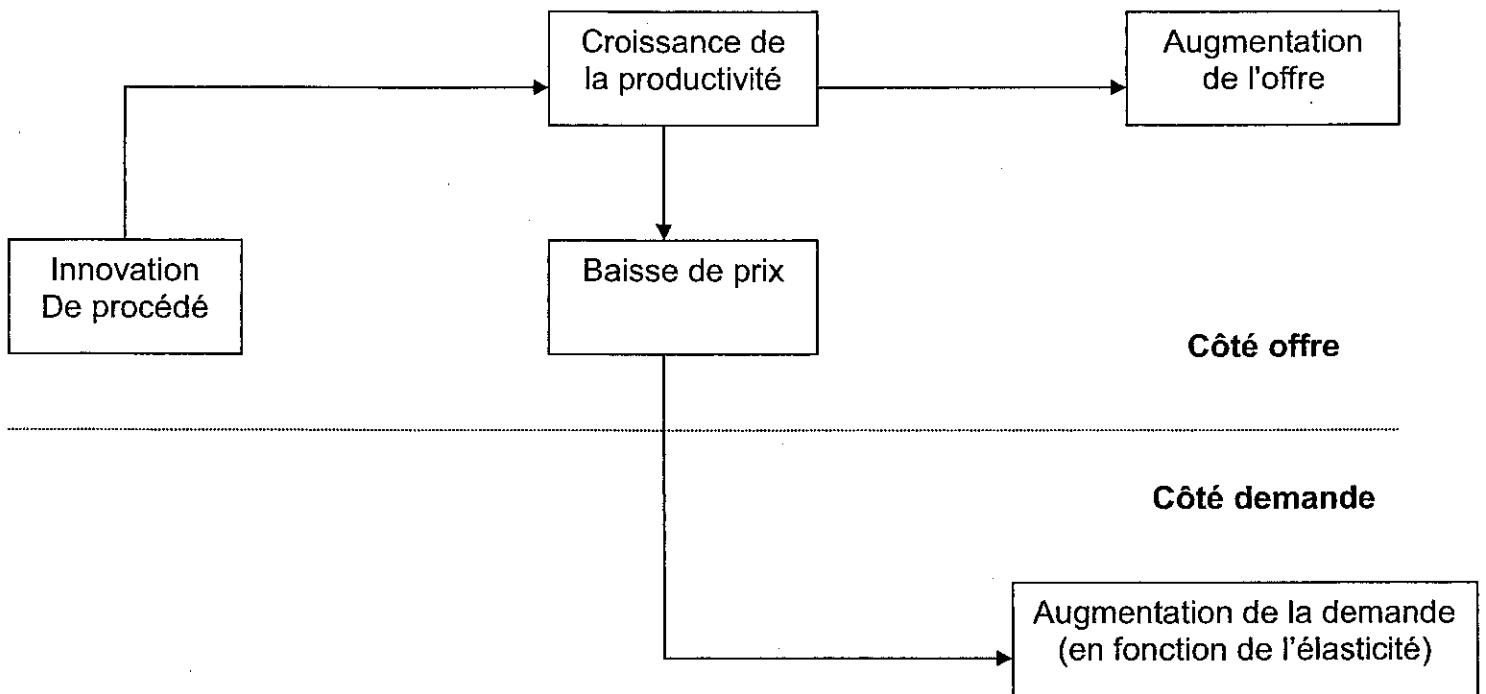
DOCUMENT 1

De nombreuses contributions considèrent que le progrès technique influence l'emploi par deux canaux. Le premier est favorable à l'emploi : en créant des opportunités de profits, l'accélération du progrès technique favorise la création d'emplois nouveaux. Le second effet joue en sens opposé : en accélérant l'obsolescence des techniques et des produits, le progrès technique accroît le taux de destruction des emplois anciens, et donc le chômage [...]. Cette approche, très riche, présente l'intérêt de prendre en compte l'hétérogénéité des emplois, puisqu'elle appréhende le progrès technique comme un processus de création d'emplois nouveaux et de destruction d'emplois anciens. Les travaux qui s'inscrivent dans ce cadre supposent en général une capacité d'adaptation parfaite de la main d'œuvre [...]. Or, les travailleurs n'ont pas tous les mêmes atouts face aux transformations induites par le progrès technique. Certains sont dotés de qualifications leur permettant de s'adapter ; d'autres, moins chanceux, peuvent posséder des qualifications qui deviennent totalement obsolètes. Une telle obsolescence est une source potentielle d'exclusion de l'emploi.

Source : Pierre Cahuc, Pierre Granier et Fabien Postel-Vinay, « Progrès technique, emploi et exclusion du marché du travail », *Revue économique*, vol. 50, n°3, 1999, pp. 405-406

11ECESOIN1

DOCUMENT 2 : Les effets des innovations de procédé



Source : D'après Joël Bourdin (2004), *Objectif 3% de recherche-développement : plus de recherche pour plus de croissance*, Les rapports du Sénat, Rapport d'information n°39 1 du 30 juin 2004.

11ECESOIN1

DOCUMENT 3

Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi, de la durée et de la productivité du travail en France

	Taux de variation annuel moyen (%)	
	1950-1974	1990-2007
Agriculture		
Valeur ajoutée	3,3	0,9
Productivité horaire	7,0	4,2
Durée annuelle du travail	-0,2	-0,6
Emploi	-3,5	-2,7
Industrie		
Valeur ajoutée	6,4	1,8
Productivité horaire	6,3	3,7
Durée annuelle du travail	-0,5	-0,4
Emploi	0,6	-1,5
Services principalement marchands (hors immobilier)		
Valeur ajoutée	5,8	2,5
Productivité horaire	4,8	1,3
Durée annuelle du travail	-0,6	-0,5
Emploi	1,6	1,7
Total des branches		
Valeur ajoutée	5,3	1,9
Productivité horaire	5,6	1,7
Durée annuelle du travail	-0,8	-0,6
Emploi	0,5	0,8

Source: D'après Gérard Bouvier et Charles Pilarski, « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », *INSEE Première*, juillet 2008, n°1201, p.3

DOCUMENT 4

La productivité ne s'élève pas par un plus grand effort du travailleur, mais par l'effet de procédures techniques plus efficaces : organisation du travail, organisation de l'entreprise et de la nation, emploi de procédures plus simples et plus rapides. [...]

Cette croissance de la productivité est la condition nécessaire à la croissance de la consommation par tête, c'est à dire du niveau de vie et du pouvoir d'achat des salariés. Si elle est assez forte, elle permet en outre la réduction de la durée du travail et l'amélioration des conditions de travail.

Mais la consommation individuelle croissante change de structure : ces mots veulent dire que la personne dont le pouvoir d'achat double ne consomme pas deux fois plus de produits et services qu'elle consommait antérieurement. [...]

Si la consommation croissante change de structure, alors la production croissante doit aussi changer de structure. Cela ne peut se faire à moyen terme, et cela ne se fait que par des migrations professionnelles. Les producteurs de blé à productivité croissante deviennent trop nombreux, puisque la consommation ne suit pas ; ils doivent changer de métier et devenir producteurs des objets manufacturés et des services sur lesquels se porte la demande croissante des consommateurs.

Source : Jean Fourastié, *Les trente glorieuses ou la révolution invisible*, Fayard, Paris, 1979, p.208-211

11ECES011

DOCUMENT 5

Selon la thèse du progrès technique biaisé*, les innovations de procédés et les innovations organisationnelles favorisent les emplois de conception au détriment des emplois d'exécution. Par exemple, la diffusion de l'informatique élève la complexité des systèmes productifs. Ce changement impose une hausse des qualifications et des compétences des travailleurs. Les travailleurs non qualifiés seraient donc les grands perdants du progrès technique. En effet, dans les pays d'Europe continentale, on assiste à un creusement des écarts de taux de chômage entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés. [...] Dans les pays anglo-saxons, la tendance est plutôt à la montée des inégalités de salaires entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non qualifiés. [...] Dans tous les cas, l'évolution technologique, et en particulier les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), engendrent une certaine marginalisation d'une partie de la population (les moins instruits et les plus âgés). [...]

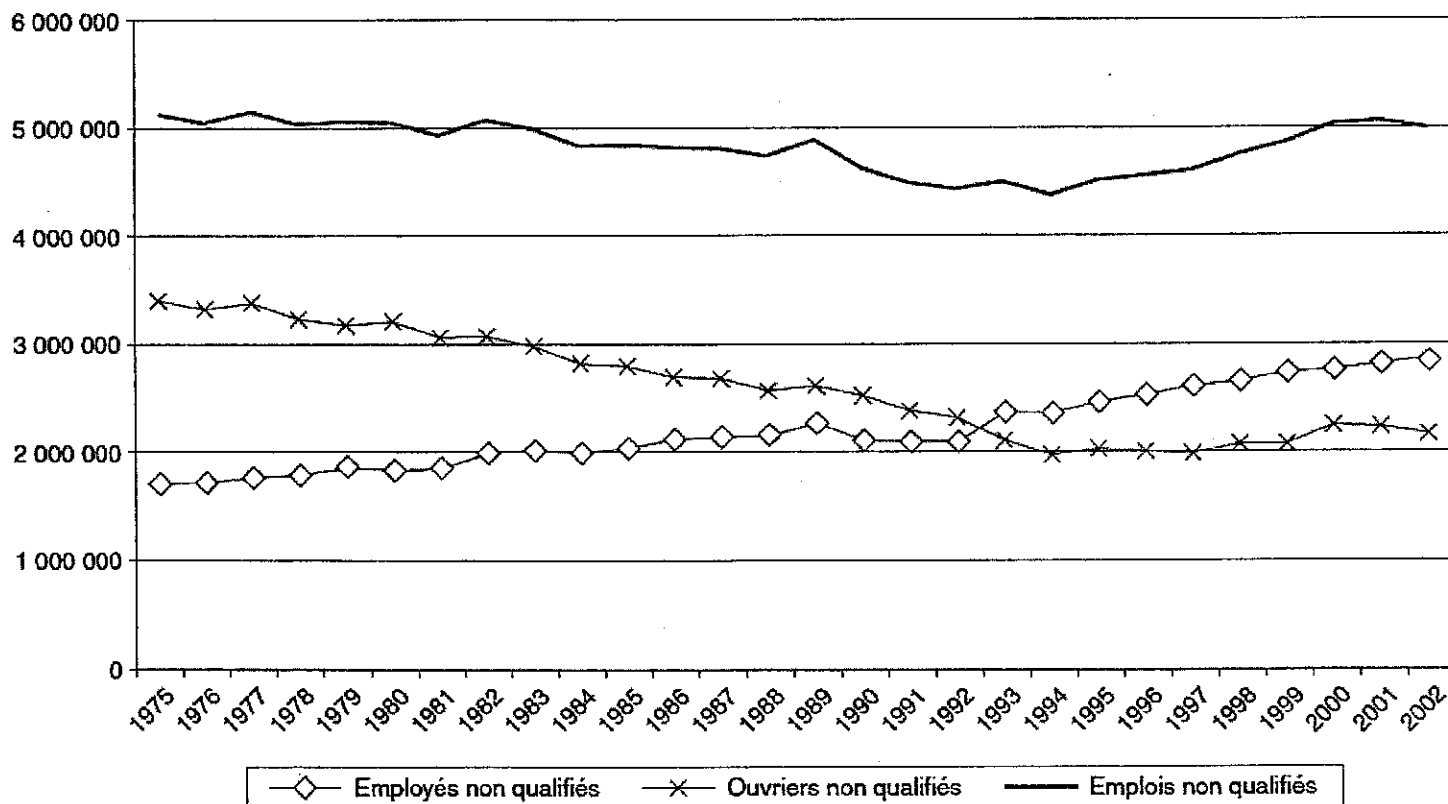
Toutefois, le constat d'une hausse des qualifications des emplois engendrée par le progrès technique doit être nuancé. Par exemple, la vente par Internet repose largement sur l'utilisation d'une armée de livreurs peu qualifiés.

Source : Audrey Reynier, *Progrès technique et innovation*, Bréal, Thèmes et débats, 2008, p.77-78

* progrès technique biaisé : qui est favorable au travail qualifié et défavorable au travail non qualifié.

DOCUMENT 6

Recomposition de l'emploi salarié non qualifié



Champ : salariés non qualifiés.

Source : enquêtes Emploi de 1975 à 2002, Insee.

Source : Cité dans Thomas Amossé et Olivier Chardon (2006), « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et statistique*, n°393-394, p.205

11ECESOIN1

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Conflits et mobilisation sociale

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

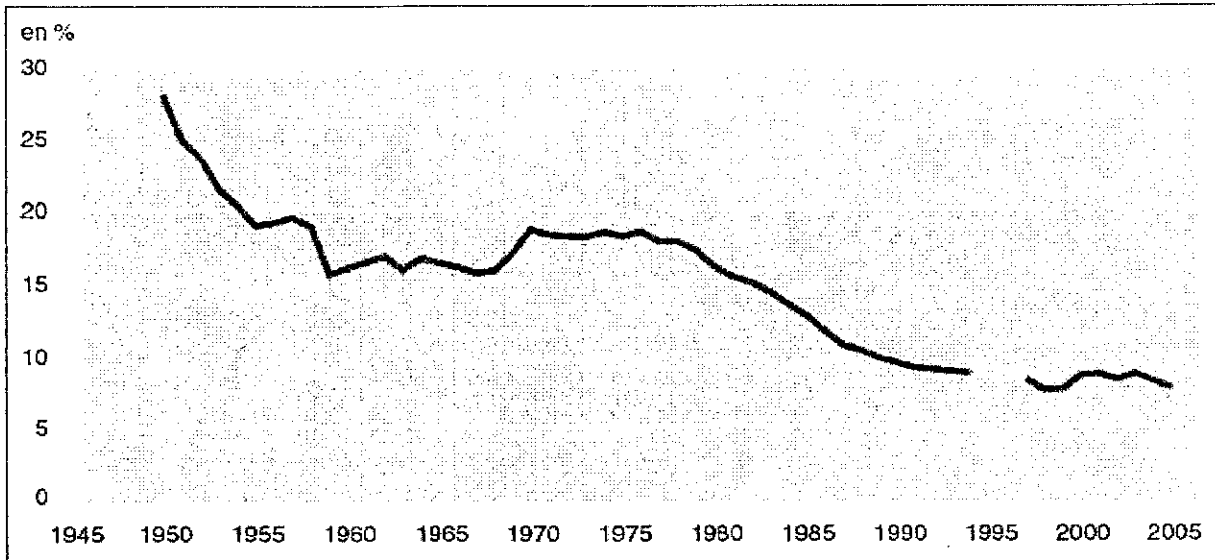
1. Décrivez l'évolution du taux de syndicalisation en France depuis 1975 (Document 1) (1 point)
2. Donnez la signification des données soulignées en gras dans le document 2 (1 point)
3. Présentez les principales évolutions de la population active occupée depuis 1982 (Document 2) (2 points)
4. Expliquez le passage souligné du document 3 (2 points)
5. Expliquez pourquoi le développement de l'individualisme a pu nuire à l'engagement syndical (Document 3) (2 points)
6. Pourquoi le développement de « carrières de militants » peut-il provoquer une coupure entre les syndicats et les salariés ? (document 4) (2 points)

II – QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir montré que les évolutions du syndicalisme français depuis une trentaine d'années s'expliquent en partie par les mutations du travail, vous avancerez d'autres explications.

11ECESOIN1

DOCUMENT 1 : Evolution du taux de syndicalisation en France



Champ : salariés (secteurs privé et public).

Sources : de 1949 à 1993 inclus, estimation à partir du nombre de cotisations syndicales (en déduisant les 20 % de cotisations correspondant aux salariés en retraite) ; de 1996 à 2004 inclus, estimation à partir de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee.

Source : Thomas Amossé, Maria-Teresa Pignoni, « La transformation du paysage syndical depuis 1945 », in *Données sociales - La société française, Edition 2006*, INSEE, p.407

11ECESOIN1

DOCUMENT 2 : Nombre d'emplois, taux de chômage et taux de sous-emploi selon la catégorie socioprofessionnelle.

Nombre d'emplois (population active occupée)	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants, chefs d'entreprises		Cadres et professions intellectuelles supérieures		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		ENSEMBLE	
	En milliers	En % de l'ensemble	1982	2006	1982	2006	1982	2006	1982	2006	1982	2006	1982	2006
	1 577,4		1 850,4	1 571,8	1 797,4	3 877,7	4 594,4	5 610,8	6 853,9	22 284,3				
	634,7		8%	8%	8%	21%	25%	31%	25%	100%				
	7%		6%	3,5%	15%	24%	29%	23%	29%	100%				
	3%		3,5%	3,0%	3,0%	4,0%	7,4%	10,2%	7,4%	7,4%				
Taux de chômage en % de chaque PCS en 2008	0,4%		2,2%	1,7%	1,7%	2,9%	9,5%	3,8%	9,5%	4,8%				
Taux de sous-emploi* en % de chaque PCS en 2008	3,5%													

*Le sous-emploi comprend les personnes actives travaillant à temps partiel et souhaitant travailler davantage, ainsi que celles qui ont travaillé moins que d'habitude pendant la semaine de référence en raison du ralentissement des affaires ou de la réduction saisonnière d'activité

Source: Insee, Enquêtes Emploi (calculs Insee), 2008.

11ECESOIN1

DOCUMENT 3

Les fermetures d'entreprise, notamment dans les mines, le textile, la sidérurgie, les chantiers navals... ont effectivement entraîné la disparition de certains "bastions" syndicaux. [...] [De plus], les licenciements, les fermetures d'entreprise, la précarité entretiennent un climat négatif, fragilisant la syndicalisation même là où l'emploi se maintient, voire progresse. [...]

Plus largement, les transformations de la population active ont été défavorables aux ouvriers qui fournissaient aux syndicats une partie de leurs adhérents et, surtout, une vision du monde, des valeurs, des représentations. De ce point de vue, le déclin syndical s'inscrit dans la fin du « mouvement ouvrier » qui traverse tout le siècle. [...]

Aux éléments d'explication économique, même relativisés, il faut ajouter les changements dans l'organisation des entreprises et les rapports sociaux au travail. Des échelons hiérarchiques ont été supprimés, la communication s'est améliorée. Les salariés, mieux formés et mieux informés, n'hésitent plus à s'adresser directement à leur supérieur sans passer par le biais d'un délégué, privant ainsi le syndicat d'une source d'adhésions traditionnelle.

L'individualisme, qui aurait gagné la société dans son ensemble et le monde du travail en particulier, est un autre facteur explicatif.

Source : Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, « Pourquoi le déclin syndical ? », Institut supérieur du travail, 2006

DOCUMENT 4

Depuis 1945, les syndicats ont développé leur participation à quantité d'organismes paritaires ou publics où ils viennent représenter les salariés : Sécurité sociale (1946), organismes d'indemnisation du chômage (UNEDIC et ASSEDIC, 1958). La participation à ces structures devient un métier spécialisé et une étape dans la carrière des militants. Elle pèse d'un poids plus lourd dans les années de crise, où le temps consacré à ces structures passe en priorité. Mais cette dimension institutionnelle du syndicalisme lui vaut d'être pris dans les difficultés et le discrédit de l'Etat-providence et donc finalement aggrave ses propres problèmes. De surcroît, la transformation des syndicalistes en professionnels de la représentation sociale nourrit un processus ancien de coupure par rapport à la base. [...]

Les modifications des relations professionnelles créent elles aussi des problèmes au syndicalisme. Bien qu'ils aient réclamé la négociation dans l'entreprise, les syndicats y sont relativement mal préparés [...]. Les groupes d'expression directe, sans représentants syndicaux, apportent aux salariés un progrès, mais aux syndicats une concurrence implicite et un ferment de remise en question.

Source : P. Fridenson, « Le conflit social », in A. Burguière et J. Revel (sous la dir.), *Histoire de la France, vol. 5, Les conflits*, Points, Seuil, Paris, 2000, p.462-463

11ECES0IN1